

Tableau 1

Événements de pipeline

	Mai			Cumulatif (mai)		
	2018	2017	2013-2017 moyenne	2018	2017	2013-2017 moyenne
Nombre d'événements	8	18	14	36	46	52
Nombre d'événements avec produit rejeté	3	10	8	23	27	35
Nombre de blessés graves	0	0	0	0	0	0
Nombre de décès	0	0	0	0	0	0
Accidents	0	2	1	0	4	2
Produit rejeté	0	1	0	0	3	1
Rejet de gaz d'hydrocarbures	0	0	0	0	0	0
Rejet d'hydrocarbures à HPV ¹	0	1	0	0	1	0
Rejet d'hydrocarbures à BPV ^{2,3}	0	0	0	0	2	1
Rejet d'autre produit	0	0	0	0	0	0
Rejet du corps de la canalisation	0	0	0	0	1	1
Incendie/Inflammation	0	1	0	0	1	1
Explosion	0	0	0	0	0	0
Rupture	0	0	0	0	0	0
Pipeline heurté par objet	0	1	0	0	2	1
Exploitation au-delà des limites	0	0	0	0	0	0
Activité géotechnique/hydrotechnique/environnementale	0	0	0	0	0	0
Incidents	8	16	13	36	42	50
Produit rejeté	3	9	8	23	24	34
Rejet de gaz d'hydrocarbures	2	3	4	21	13	15
Rejet d'hydrocarbures à HPV ¹	0	2	0	0	3	2
Rejet d'hydrocarbures à BPV ^{2,3}	1	1	2	2	3	11
Rejet d'autre produit	0	3	1	0	5	6
Rejet du corps de la canalisation	0	0	0	3	0	1
Incendie/Inflammation	0	1	1	2	3	1
Explosion	0	0	0	1	1	0
Pipeline heurté par objet	0	0	1	0	1	2
Exploitation au-delà des limites	5	3	3	8	7	8
Activité géotechnique/hydrotechnique/environnementale	4	3	1	6	3	1
Activité non autorisée d'un tiers affectant l'intégrité structurale du pipeline	0	0	0	0	0	1

Données produites le 15 juin 2018

NOTA:

¹ HPV - haute pression de vapeur au sens de la norme Z662 de l'Association canadienne de normalisation.² BPV - basse pression de vapeur au sens de la norme Z662 de l'Association canadienne de normalisation.³ Depuis juillet 2014, le seuil minimum de déclaration pour les rejets d'hydrocarbures à basse pression de vapeur est fixé à 1,5m³.